

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le **jeudi 14 février 2019 à 14h.30**

Au palais de justice de NANTERRE (92), 2-6 rue Pablo Neruda Salle B – rez-de-chaussée de l'annexe du Tribunal
EN UN SEUL LOT

Les biens et droits immobiliers sis à **SURESNES (92150)**
33 rue de la Tuilerie

Cadastrés section AG n° 5, lieudit « 33, rue de la Tuilerie » pour 02a 16ca, consistant en :

LOT NUMÉRO UN (1) : **UN APPARTEMENT**, dans le bâtiment A, au rez-de-chaussée, suivant procès-verbal de description dressé par Maître TOMMASONE, Huissier de Justice Associé à NANTERRE (92), en date du 11 juillet 2018, comprenant : pièce principale, cuisine, salle de bains avec WC, deux chambres. Le tout d'une superficie privative de **53,45 M²**.

Une **CAVE**.

Selon même PV, les lieux sont occupés par les propriétaires.

MISE A PRIX : 100.000 €
(CENT MILLE EUROS)

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des avocats postulant près le tribunal de grande instance de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 10.000 € à l'ordre du Bâtonnier séquestre

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

▶ À Maître **Aurélia CORDANI**, Membre de la SCPA **TOULLEC - CORDANI**, Avocat au Barreau des Hauts de Seine, 57 rue du Président Wilson (92300) LEVALLOIS-PERRET - **TEL. 01.56.05.76.46**, dépositaire du cahier des conditions de vente.

▶ A Maître **Myriam CALESTROUPAT**, membre de la SCPA **CALESTROUPAT-THOMAS & Associés**, Avocat Associé au Barreau de la Seine Saint-Denis, 8 ter boulevard Henri Barbusse (93) MONTREUIL, **TEL. 01.48.58.17.06**, mail : cabinet@fgtavocats.com et sur le site du cabinet : www.fgtavocats.com.

▶ Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de NANTERRE, où le cahier des conditions de la vente est déposé (N° RG 18/00158)

▶ Sur INTERNET : www.vlimmo.fr - www.licitor.com

Sur les lieux pour visiter, le : **Lundi 4 février 2019 de 9h30 à 10h30**